

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Sarthe

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIR  
SÉANCE DU 27 JUIN 2023**

Convocation

Date de la convocation : 19/06/2023

Date de l'affichage convocation : 19/06/2023

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 30/06/2023

Publiée ou notifiée le : 30/06/2023

Nombres de membres afférents au Comité Syndical : 32

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 21

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre total votants : 23

L'an deux mil vingt-trois, vingt-sept juin, à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur le territoire de la communauté de communes de Sud Sarthe, Salle Girard, rue Eugène Girard, commune du Lude.

Etaient présents :

Délégués de la Communauté de Communes de Loir Lucé Bercé :

Mme ALLAIRE, HELLEGOUARC'H, MANCEAU, RIBOUILLEAULT, MM ALLARD, BOURIN, OLIVIER, TOURNADRE.

Délégués de la Communauté de Communes du Sud Sarthe :

Mmes GEORGET, LEGER, et MM AMY, BRAULT, CERIZIER, FRIZON, GRANDET, GUILLON, LE BOUFFANT, LORIOT, POSTMA, ROCTON, THERIAU.

Etaient excusés/absents : Mmes BOURMAULT, MARTIN, MM ABRAHAM, AVRIL, BIGNON, BOUGAS, HURTELOUP, LEESCHAEVE, LOYAU, MOURIER, PAQUET.

Pouvoir :

Monsieur MOURIER donne pouvoir à Monsieur LORIOT.

Monsieur PAQUET donne pouvoir à Monsieur AMY.

Assistaient également à la séance :

Sophie POUPEE (Directrice)

**Délibération 2023 – 31 :  
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DE L'EFFECTIF**

**Le Président rappelle à l'assemblée,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique,

**CONSIDERANT** la délibération n°2023-22 du 11/04/2023 modifiant le tableau des emplois et de l'effectif,

**CONSIDERANT** la nécessité de modifier les grades sur le poste de coordinateur technique suite aux entretiens de recrutement,

**CONSIDERANT** la nécessité de créer un poste de chargé de mission dans le cadre de gestion des biodéchets,

**CONSIDERANT** la nécessité de requalifier le poste de coordinateur de maintenance des déchèteries en agent technique polyvalent et de modifier les grades sur poste,

**CONSIDERANT** la nécessité de modifier la filière et les grades sur le poste de responsable technique en vue d'un éventuel recrutement,

## TABLEAU des EMPLOIS et de l'EFFECTIF du SYNDICAT MIXTE DU VAL DE LOIR

EMPLOIS							EFFECTIFS				
Date de délibération portant création	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	IB début du grade le moins élevé	IB fin de grade le plus élevé	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position	Temps partiel
Délibération 2022-13 selon article 93 de la loi du 06/08/2019	Directeur des Services	35 H	Adm	A	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	444	1027	Attaché	Stagiaire	activité	
2008 modifié par la délibération 2022-13	Responsable des services	35 H	Adm ou Tec	A ou B	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux, Ingénieur, Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, Attaché	372	821				
2018-46 du 11/09/2018 - ouverture contractuel 3-2 ou 3-3 2° et par délibération 2023-XX	Responsable technique	35 H	Adm ou Tec	B ou C	Cadre d'emploi des Agents de maîtrise, Techniciens territoriaux, Rédacteur territoriaux	360	707	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Contractuel	activité	
2008	Chargé de communication	35 H	Adm ou Tec	B	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux et des rédacteurs territoriaux	372	707	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	activité	
2023-XX du 27/06/2023	Chargé de mission	35 H	Adm ou Tec	B	Cadre d'emploi des techniciens territoriaux et des rédacteurs territoriaux	372	707	Recrutement à effectuer			
2018-18 du 27/03/2018	Gestionnaire RH et comptabilité	35 H	Adm	C ou B	Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux et cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	367	707	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	activité	
2017-35 du 22/06/2017	Gardien de déchèterie	33 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	activité	
2001-01 du 14/02/2001 création puis modifié par 2008-18 du 30/10/2008 puis par la délibération 2021-03 du 09/02/2021 puis par la délibération 2022-02 du 15/02/2022	Agent de maintenance pré-collecte	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique	Titulaire	activité	
2001-01 du 14/02/2001 création puis modifié par 2008-18 du 30/10/2008 puis par la délibération 2021-03 du 09/02/2021 puis par la délibération 2022-02 du 15/02/2022 puis modifié par la délibération 2022-13, puis par la délibération 2023-XX	Agent technique polyvalent	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique	Titulaire	activité	
2001-01 du 14/02/2001 création puis modifié par 2008-18 puis par la délibération 2022-38	Gardien de déchèterie	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique	Stagiaire	activité	
délibération 2018-18 du 27/03/2018, puis modifié par délibération 2018-48 du 23/10/2018 puis par la délibération 2022-13	Gardien de déchèterie	28 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique	Titulaire	activité	
2021-03 puis par la délibération 2022-13 puis par la délibération 2022-38	Gardien de déchèterie	35 H	Tec	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux	367	558	Adjoint technique	Titulaire	activité	
2018-18 du 27/03/2018, modifié par la délibération 2022-13, puis modifié par la délibération 2023-22, puis par la délibération 2023-XX	Coordinateur technique	35 H	Adm ou Tec	C ou B	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe et de 1 <sup>ère</sup> classe, Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe et de 1 <sup>ère</sup> classe, Cadre d'emploi des agents de maîtrise, des techniciens territoriaux et rédacteurs territoriaux	368	707	Agent recruté, dans le délai de préavis			
2012-29b du 11/10/2021	Agent d'accueil et de facturation	35 H	Adm	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	367	558	Adjoint administratif	Contractuel	activité	
2018-08 du 13/02/2018	Agent d'accueil et de facturation	35 H	Adm	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	367	558	Adjoint administratif	Titulaire	activité	
2022-17 du 17/05/2022	Agent administratif polyvalent	33 H	Adm	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	367	558	Adjoint technique principal de 2ème classe	Titulaire	activité	
								Adjoint technique principal de 2ème classe	Titulaire	disponibilité	

### Le Président propose à l'assemblée,

D'adopter la modification du tableau des emplois et de l'effectif suivante :

- Modification des grades pour le poste de coordinateur technique,
- Requalification du poste de coordinateur maintenance des déchèteries en agent technique polyvalent, cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,
- Création d'un emploi de Chargé de Mission pour la gestion des biodéchets, catégories B, filière administrative ou technique, cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et techniciens territoriaux,
- Modification de la filière et des grades pour le poste de responsable technique,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter le nouveau tableau des emplois et de l'effectif.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget du Syndicat Mixte du Val de Loir.

Le Président,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour extrait, copie conforme,  
Le secrétaire de séance,

J-C AMY,



**SYNDICAT MIXTE  
DU VAL DE LOIR  
POUR COLLECTE ET  
TRAITEMENT DES DECHETS**  
5 bis bd Fisson  
72800 LE LUDE

Pour extrait, copie conforme,  
Le Président,  
F. OLIVIER

